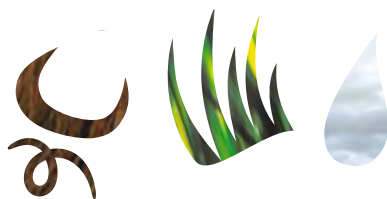


# Les missions de l'Office de l'Elevage



## 1 – LA CONCERTATION SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LEUR MISE EN ŒUVRE

L'Office est en charge au sein des filières de l'élevage d'une mission transversale d'organisation de la concertation entre les représentants professionnels et les pouvoirs publics. Elle s'effectue principalement dans les instances de concertation de l'Etablissement.

Les membres des quatre Conseils de Direction, issus de l'ensemble des familles professionnelles de chaque filière, sont nommés pour trois ans et se réunissent en général 3 à 5 fois par an. Le Conseil de Direction Plénier est notamment en charge des affaires budgétaires. La conjoncture et les mesures spécifiques à chaque secteur sont analysées au sein des Conseils de Direction Spécialisés ou des Comités par produit. Ces instances constituent le lien entre l'ensemble des acteurs économiques des filières lait et viandes et les pouvoirs publics. La gestion des marchés et la politique d'orientation et d'organisation des filières y sont examinées ainsi que les projets de textes réglementaires pris au niveau national. L'Office constitue une véritable « interprofession publique » au service des éleveurs et des entreprises.

## 2 – LA VEILLE ECONOMIQUE ET L'ANALYSE DES MARCHES

L'Office analyse les marchés en vue d'anticiper leurs évolutions. Il participe à l'étude des filières lait et viandes et contribue aux choix des actions à entreprendre ; il a un rôle d'expertise et de conseil auprès du ministère de l'agriculture. A cet effet, il réalise ou fait réaliser des études diffusées à l'ensemble de la filière concernée. Ces études portent notamment sur les effets de la réforme de la PAC sur la production agricole et les entreprises et sur les conséquences des décisions de l'OMC sur les échanges. L'Office met en place des outils statistiques à disposition des acteurs des filières et de l'administration.

## 3 – L'APPUI TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE AUX FILIÈRES

L'Office conduit une politique d'appui aux éleveurs et aux entreprises dans le cadre des Contrats de Projet Etat-Régions et de programmes nationaux. Il s'agit de favoriser l'adaptation des productions aux demandes du marché et de maintenir la compétitivité des élevages et des entreprises, ainsi que de répondre aux attentes de la société en matière de sécurité et de qualité des aliments, de bien-être animal et de protection de l'environnement. En cas de difficultés conjoncturelles, l'Office peut apporter un soutien ponctuel aux éleveurs et aux entreprises.

## 4 – LA GESTION DES MESURES COMMUNAUTAIRES

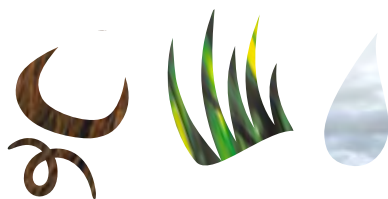
L'Office de l'Elevage est agréé en tant qu'organisme payeur des fonds communautaires. A ce titre, il assure la gestion, le paiement et le contrôle des mesures communautaires prévues par les organisations communes de marché du lait et des viandes : orientation de la production par les quotas laitiers, aides au développement de l'utilisation des produits laitiers sur le marché intérieur, restitutions à l'exportation, certificats d'exportation et d'importation, stockages publics et privés, aides aux personnes les plus démunies. A compter du 16 octobre 2007, la gestion des aides animales a été confiée à l'Agence Unique de Paiement.



OFFICE DE L'ELEVAGE

www.office-elevage.fr

# Les missions de l'Office de l'Élevage



## 5 – LA FIABILISATION DES TRANSACTIONS SUR LES MARCHES

L'Office participe à l'établissement de cotations transmises à l'Union européenne, qui sont une référence pour les producteurs et les acteurs économiques du marché afin de fiabiliser leurs transactions. Ces cotations servent également de base au déclenchement des mesures prévues par les organisations communes de marché de chaque espèce. Sont ainsi suivis les animaux vivants et les carcasses.

Il contribue en outre à la clarté des transactions entre les opérateurs au sein des filières en contrôlant la présentation et le classement des carcasses et en incitant les abattoirs bovins à s'équiper de machines à classer. Il a défini au plan national la grille du tiers de classe en conformation pour les gros bovins et a initié l'actualisation des équations de référence pour les carcasses porcines.

## 6 – L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION SUR LES PRODUITS ET LES MARCHES

L'Office conduit des actions d'information à destination des filières et du grand public. En concertation avec les organisations professionnelles, il peut accompagner des actions de promotion et de publicité sur le marché national afin de soutenir la demande, en particulier en cas de difficultés sur les marchés, maintenir et développer la place des produits carnés et laitiers dans la consommation. Sur les marchés extérieurs, l'Office conduit également des campagnes de promotion collective afin de promouvoir les produits de l'élevage français à l'étranger.

## 7 – L'ASSISTANCE A L'EXPORTATION

En plus des actions de promotion sur les marchés extérieurs, l'assistance aux filières pour l'exportation est une action spécifique de l'Office. A cet effet, une Mission d'Assistance à l'Exportation établit des contacts dans les domaines sanitaires et administratifs avec les principaux partenaires de la France en vue de renforcer des courants commerciaux, d'ouvrir ou de rouvrir des marchés.

Elle organise des contacts et des missions à l'étranger ainsi que des visites de délégations étrangères sur le territoire français à la demande du ministère de l'agriculture et des organismes professionnels représentatifs des différentes filières de l'élevage français.

## 8 – LA GESTION DU SERVICE PUBLIC DE L'EQUARRISSAGE ET DES FARINES ANIMALES

Depuis le 13 juillet 2006, l'Office est en charge de la gestion du Service Public de l'Equarrissage (SPE). Le décret de transfert n° 2006-878 du 13 juillet 2006 a confié à l'Office la gestion de ce marché, tant au niveau du suivi de l'exécution sur le territoire national que des contrôles et du paiement. L'Office assure également depuis cette même date la gestion du stockage et du déstockage des farines animales stockées à la suite de l'interdiction de leur utilisation en alimentation animale en 2000.



OFFICE DE L'ÉLEVAGE

www.office-elevage.fr